



COMMISSION DES COMPETITIONS

Réunion du 24 juillet 2024 à Cauffry

Président de Séance : Kevin BENSMAN

Présents : Stéphanie DORRÉ, Jérôme MALHERBE

Excusés : Jean Luc BOURLAND, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Joëlle LEMY, Patrick MAIGRET, Éric POQUERUSSE

Assiste à la réunion : Christophe PRUVOST (Directeur Administratif)

Les décisions de la Commission des Compétitions du DOF sont susceptibles d'Appel dans un délai de 7 jours auprès de la Commission Départementale d'Appel Juridique dans les conditions prévues à l'article 11 alinéa D du Règlement Particulier du District Oise de Football.

Document sous réserve des procédures en cours et/ou à venir

Ordre du jour : Bilan de la saison 2023-2024 :

- Résultats des Compétitions séniors 2023-2024 et affectation des équipes saison 2024-2025,
- Dates et modalités des engagements,
- Calendrier Seniors,
- Informations diverses.

Préambule :

La Commission des Compétitions Séniors du DOF prend note et intègre les procès-verbaux des différentes commissions relatifs à l'application des règlements du DOF et obligations des clubs (statut de l'arbitrage, statut des jeunes, statut des éducateurs, classement des terrains) et au procès-verbal de la Commission Régionale des Compétitions statuant sur les accessions et relégations des championnats régionaux de la Ligue de Football des Hauts de France. En particulier, la Commission des Compétitions du DOF prend en compte le PV de la Commission Régionale des Compétitions, pôle séniors du 17 juin dernier et publié sur le site de la LFHF le 20 juin 2024. Les équipes de l'USM Senlis B et FC Thourotte Longueil Annel seront remis à la disposition du District pour jouer en D1 pour la saison 2024-2025.

Un vote, ayant eu lieu le 07 octobre 2023 pour une modification du statut des jeunes, sera mis en application pour la saison à venir 2024-2025 mais les clubs en infraction du statut des jeunes parus dans le PV de la commission des jeunes du 06 juin 2024 qui sont en position de relégation et en infraction du statut des jeunes auront une descente sportive + une descente administrative (dernière saison de mise en application de ce règlement).

La Commission constate l'homologation des dernières rencontres des championnats, à l'exclusion de celles pour lesquelles une procédure est toujours en cours et des éventuelles réserves, appels et procédures à venir à la suite de la parution des derniers procès-verbaux du District Oise de Football.

La Commission des Compétitions Séniors du DOF indique qu'une nouvelle révision du PV du 27 Juin 2024 est effectuée, suite à des retours de Commissions et à des non-engagements ou souhaits de Club et suite à la fin de la période d'engagement Seniors, au 20 Juillet 2024.



COMMISSION DES COMPETITIONS

Réunion du 24 juillet 2024 à Cauffry

1 – Résultats des Compétitions 2023-2024 et affectation des équipes saison 2024-2025.

La Commission félicite les équipes accédant au niveau supérieur et adresse ses encouragements à celles qui connaissent une relégation. **Les équipes de l'USAP Beauvais, FC Noyon, US Cires Les Mello** ont été validées par le District Oise pour participer au championnat R3 de la LFHF pour la saison prochaine

Champions : Seniors :

D1 – FC Noyon,

D2 – ST Ressons

D3 – OC Tricot

D4 – Campremy/Noyers

D5 – FC Bulles

Ascendants D2 à D1 (8 équipes)	AS Maignelay-Montigny, US Breteuil B, ST Ressons, CA Venette, Le Pays du Valois C, US Nogent B, Esches Fosseuse F.C, Etouy Agnetz U.S
Descentes de D1 à D2 (4 équipes) et de D1 en D3 (2 équipes à cause de SJ)	CS Avilly ou AS Lamorlaye, USM Senlis C (équipe B rétrogradée en D1), AS Plailly** , ES Ormoy Duvy. D1 en D3 : USR St Crépin Ibouvillers (SJ), Dynamo Longueil Canly (SJ)
	Ordre de repêchage : CS Avilly ou US Lamorlaye, AS Plailly
Ascendants D3 à D2 (11 équipes, montée supplémentaire suite au non-engagement du club de Tracy Le Mont AS)	AS Verderel, AS Allonne B, OS Tricot, JS Thieux, US Choisy au Bac C, FC Thourotte Longueil Annel B, FC Ruraville, FC Liancourt Clermont C, US Méru B, FC Sacy St Martin, Ribecourt Us B
Descentes de D2 à D3 (9 équipes – 3 repêchés en raison de deux équipes de D1 -> D3 à cause de SJ, non engagement du club de Cauffry FC) + 2 équipes en D4 (SJ) ; Repêchage de Sérifontaine S.C.C suite au non-engagement du club de Cauffry FC	US Marseille en Beauvaisis, US St Leu B, AJ Laboissière, Orry La Chapelle AS (équipe A rétrogradée en D2) + 2 équipes de D2 en D4 (SJ) : FC Nointel, FC Clairoux
	Ordre de repêchage : Orry La Chapelle AS si l'AS Plailly est repêché en D1 suite à la fusion des clubs de l'AS Plailly et Orry La Chapelle AS
Ascendants D4 en D3 (14 équipes, 2 montées supplémentaires en raison du choix de La Neuville En Hez de s'engager en D5 et de l'accession de Ribecourt US B en D2)	Beauvais St Just des Marais B, AS Ons en Bray, Campremy/Noyers, ESC Wavignies, AS Beaulieu, FC Noyon B, FC Béthisy B, AS Multien B, Creil Antillais, Monchy AS* , FC Lavilletertre, CSM Le Mesnil en Thelle, Beauvais USAP B, Thiers sur Thève
	Places vacantes : Rollot AC, Margny Compiègne US C



COMMISSION DES COMPETITIONS

Réunion du 24 juillet 2024 à Cauffry

Descentes D3 à D4 (4 équipes) + 2 équipes de D2 en D4 (SJ)	US Etouy/Agnetz B, Moliens, US Baugy Monchy (vers D5, SJ), US Crépy en Valois B, US Andeville (vers D5 FG), US Mouy (vers D5, FG), FC Tillé (vers D5, FG), FC Chiry Ourscamp (vers D5 SJ), AS Plailly B (équipe B rétrogradée en D3)
	Ordre de repêchage : AS Plailly B, si Orry La Chapelle AS est repêché en D2 suite à la fusion des clubs de l'AS Plailly et Orry La Chapelle AS
Ascendants D5 à D4. Pour arriver à 60, 18 montées de D5 sont nécessaires. 5 montées supplémentaires suite aux accessions de Beauvais USAP 2, Thiers sur Thève en D3, en raison du choix de Marseille Beauvais 2 de s'engager en D5 et du choix de Montataire STFC C, AS Plailly B de ne pas s'engager.	US Méru C, FC St Paul, RC Campremy B, O.Compiègne/G., AS Chambly Cheminot, FC Bulles, Esches Fosseuse FC B, Milly FC, Froissy US B, Muirancourt FC, FC Montataire C, Lachapelle St Pierre, US Bonneuil, FC St Sulpice, AS Brunvilliers, Beauvais F.C. B, CSM Le Mesnil en Thelle B, Le Pays Du Valois Us D, Ressons St. C, Talmontiers F.C
	Places vacantes : Fouquenies Us, Lieuvillers Us B, Ste Genevieve Us B
Descentes D4 à D5 (8 équipes). Les 6 derniers de chaque groupe + les FG	Herchies Troissereux, CS Haudivillers B (FG), FC Golancourt (FG), Dynamo Canly Longueil (FG), AS St Sauveur B, US St Leu d'Esserent C, AS Bornel B (FG)
	Ordre de repêchage : Aucun repêchage possible

FG : Forfait Général, PV : Place vacante, SJ (défaut au niveau des obligations au Statut des Jeunes)

Le repêchage éventuel est uniquement sportif.

***Accession en Seniors D3 de l'équipe de Monchy AS, au titre des places vacantes, suite à l'impossibilité d'accéder à l'équipe de Villers St Paul B (Article 47.3 du Statut de l'Arbitrage).**

**** Dans le groupe A de D1, le classement est pris en compte avant la rétrogradation administrative de l'équipe C de l'USM Senlis, en conséquence l'équipe de l'AS Plailly est reléguée en D2 entraînant suite à la fusion avec Orry La Chapelle les descentes des équipes B et C de ce nouveau club.**

2 – Dates et modalités d'engagements.

Tous les engagements d'équipes, quelles que soient leurs catégories, sont déclarés et réalisés au travers de l'application FootClubs. En cas de problème sur cette procédure, adresser un courriel via l'adresse officielle sécurisée du club au secrétariat du district : secretariat@oise.ff.fr

Les dates limites d'engagements sont fixées comme suit :

✓ Seniors championnats et Coupes, : **20 juillet 2024,**

Les possibilités d'engagements sous FootClubs seront disponibles bientôt.



COMMISSION DES COMPETITIONS

Réunion du 24 juillet 2024 à Cauffry

3 – Calendrier de reprise Seniors.

Sous réserve de la parution du calendrier général de la Ligue des Hauts de France, les diverses compétitions ouvertes aux clubs du DOF seront les suivantes :

25 août 2024 :

- ✓ 1^{er} tour de Coupe de France,

1^{er} septembre 2024 :

- ✓ 2^{ème} tour de Coupe de FRANCE,
- ✓ 1^{er} tour de Coupe de l'OISE,

8 septembre 2024 :

- ✓ 1^{ère} journée des Championnats D1 à D4,
- ✓ 1^{ère} journée du Challenge PATOUX pour les D5.

15 septembre 2024 :

- ✓ 3^{ème} tour de la Coupe de FRANCE (Entrée en lice des N3),
- ✓ 2^{ème} tour de la Coupe de l'OISE,
- ✓ 1^{er} tour de la Coupe OBJOIS,
- ✓ 1^{er} tour de la Coupe CHIVOT.
- ✓ 2^{ème} journée du Challenge PATOUX pour les D5

22 septembre 2024 :

- ✓ 2^{ème} journée des Championnats D1 à D4
- ✓ 3^{ème} journée du Challenge PATOUX pour les D5

4 – Informations diverses.

Mouvements et créations de clubs :

Deux nouveaux clubs, issus de fusions de 4 clubs pour la création de 2 nouveaux clubs :

A savoir, entre les clubs de :

. AS Orry la Chapelle avec AS Plailly en **AS Orry la Chapelle Plailly**

. Olympique de Compiègne avec Génération Espoir Compiègne, en attente de l'officialisation, sous le nom de **Atletico Club Compiègne (ACC)**

. Un changement de nom : Amicale Sportive St Saint Sauveur (ASSS) en **Association Sportive St Sauveur Lacroix St Ouen (ASSL)**

La Commission prend connaissance du courriel du Club de l'AS AUNEUIL, en date du 12 Juin 2024.

La Commission prend connaissance du courriel du Club du FC ANGY, en date du 04 Juillet 2024

La Commission prend connaissance des deux courriels du Club du SC ST JUST EN CHAUSSÉE, en date du 11 Juillet 2024 et du 17 Juillet 2024,



COMMISSION DES COMPETITIONS

Réunion du 24 juillet 2024 à Cauffry

La Commission prend connaissance du courriel du Club de l'AFC NOGENT SUR OISE, en date du 11 Juillet 2024,

La Commission prend connaissance du courriel du Club de l'US CIRES LES MELLO, en date du 20 Juillet 2024.

La Commission prend connaissance du courriel du Club de l'EFC DIEUDONNE PUISEUX, en date du 24 Juillet 2024, à 10h29

La Commission prend acte de l'inactivité partielle pour le Club du FC TILLÉ (28/06/2024).

La Commission prend acte de l'inactivité partielle pour le Club de Cauffry FC (06/07/2024)

La Commission prend acte de l'inactivité partielle pour le Club de Tracy Le Mont AS (11/07/2024)

La Commission prend acte du choix du club de La Neuville En Hez (D3) de s'engager en D5 (23/07/2024)

La Commission prend acte du choix du club de Marseille Beauvaisis d'engager son équipe B (D4) en D5 (23/07/2024).

La Commission prend acte du choix du club de Montataire STFC, le 18 Juillet 2024, de ne pas engager son équipe C (D4)

La Commission prend acte du choix du club de l'AS Orry La Chapelle Plailly, le 23 Juillet 2024, de ne pas engager son équipe C (D4)

Planning prévisionnel des réunions de la Commission des Compétitions Séniors : le 24 juillet à 18H00, tirage au sort des groupes de D1 en conformité avec le règlement du DOF.

L'organisation des tirages du 2ème Tour de la Coupe de France et du 1^{er} Tour de la Coupe de l'Oise aura lieu le 26 Août 2024 au DOF.

L'organisation de la première réunion du groupe de travail sur la réforme de la pyramide des championnats est prévue le 26 Août 2024 à 18h00.

La formule de réunions de tous les arbitres de D1 et des éducateurs de D1 devrait être organisée à la rentrée sportive (courant septembre 2024).

La date des engagements séniors du DOF étant le 20 juillet, les groupes de D2 à D4 (Championnats A/R) et D5 (PATOUX), la Commission se réunira le 30 juillet 2024 à 17h00, pour constituer les groupes.

Le Président,
Kevin BENSMAN

Le Secrétaire de Séance,
Jérôme MALHERBE